



Rencontre Cnajep//FFJ

04 12 19

Au MRJC

Pour le FFJ : Julien, LESINCE, MJS ; H lo se, MOREAU, UNL ; Omar DIDI, MAG Jeunes LGBT ; Anthony IKNI, d l gu  g n ral ;

Pour le Cnajep : Fr d rick PAIRAULT, ANACEJ ; Lucille BERTAUD, MRJC ; Fran oise DORE, Cotravaux ; H lo se DUCHE, SGDF ; Audrey BAUDEAU, d l gu e g n rale ;

Une volont  de se rencontrer pour identifier ce qu'on peut porter et travailler ensemble.

Des sujets   suivre ensemble

L'organisation d'un CIJ et plus largement quid d'une politique de jeunesse :

→ un rdv commun FFJ/Cnajep en janvier avec une expression « les v ux pour la jeunesse » qui pourrait r affirmer notre ambition commune pour une politique de jeunesse qui r ponde aux besoins des jeunes, qui pose la question de l'inter minist rialit  (comment on la travaille ?), ...

M thode envisag e : par mail pour pr parer ce temps et cette expression.

COJ :

Le FFJ souhaite travailler sur le climat par une auto-saisine

→ pr voir une rencontre commune en janvier avec les nouveaux repr sentant.es au COJ pour se redire nos enjeux et ambitions.

SNU :

Un enjeu   partager nos r flexions et points de vigilance sur ce sujet.

Concertation plan pauvret  et RUA jeunesse :

→ proposition d' crire ensemble des conditions/lignes rouges au RUA sinon on se retire de la concertation FFJ/Cnajep.

Des sujets sur lesquels nous informer

Nos actions réciproques dans le cadre des élections municipales de 2020

Actualité FFJ

Structuration du FFJ : Commission Europe internationale, Commission environnement

Commission Inclusion/diversité : écrire un rapport sur l'égalité femmes hommes, la reconnaissance des LGBT, positionnement puis plaidoyer et formation interne des membres.

Un dialogue sur le sujet de la précarité des étudiant.es

Avoir une action dans le cadre de Amiens capitale européenne.

Actualité Cnajep

Commission Europe Internationale : le projet « Place aux jeunes » co porté par le Cnajep dans le cadre de la commission jeunesse à CSUD + Amiens 2020.

Commission Animation territoriale : la dynamique des dialogues structurés territoriaux avec les Crajep + des Agorajep en régions en 2020 pour préparer les élections départementales et régionales de 2021.

Commission Education populaire : une stratégie 100% EDUC POP relancé avec une nouvelle vidéo et un plaidoyer de 2019 à 2022 + des chantiers pour travailler à la lisibilité et la visibilité de l'éducation populaire.

Commission Politique jeunesse : élaboration d'un plaidoyer pour une politique de jeunesse avec un focus sur la place des jeunes.

Chantier transversal : le dialogue structuré européen et sa dynamique territoriale.

Des sujets à clarifier/travailler

L'enjeu Europe international demeure le sujet à clarifier entre le Cnajep et le FFJ.

Concernant le dossier ERASMUS + déposé par le FFJ pour un projet de réseau et de plaidoyer autour de la francophonie, le Cnajep redit son incompréhension de l'apprendre par les CNJ européens qui ont été sollicités.

Au-delà de la surprise, pour le Cnajep, cela pose la question de la reconnaissance par le FFJ du Cnajep en tant que CNJ français. Cette situation met le Cnajep dans l'embarras lorsque les CNJ européens l'interrogent sur sa connaissance et participation à ce projet, sur le partenariat avec le FFJ, ...

→ Le Cnajep souhaite que pour ce type d'initiative, il soit *a minima* informé particulièrement voire associé.

→ Le FFJ affirme qu'il n'y a pas de volonté de remettre en question la place de CNJ du Cnajep.

Concernant le dossier ERASMUS + KA3 pour organiser de l'information et du plaidoyer sur les youth goals, les porteurs de projets KA3 en lien avec la campagne du DS européen sont enjoint à intégrer la dynamique Provox.

→ Le Cnajep propose de nouveau au FFJ de réintégrer le GNT et la dynamique PROVOX (et participer au festival Provox).

→ Le FFJ, s'il réintègre le GNT et la dynamique, souhaite le faire en ayant une place particulière et écrite aux côtés du Cnajep.

→ Le Cnajep précise qu'une place particulière peut être réfléchie comme ce fut le cas auparavant mais le FFJ ne peut pas se situer aux côtés du Cnajep qui est l'animateur du DS. Le Cnajep rappelle qu'il est subventionné pour animer le processus du dialogue structuré européen : ceci correspond au travail d'un temps plein ainsi qu'à la contribution régulière des quatre salarié.es du Cnajep. Le Cnajep dispose d'une expertise en la matière depuis 2011. Tous les autres partenaires sont des contributeurs au processus.

→ Le Cnajep propose un temps de travail dédié afin de réfléchir à une formule plus claire et écrite qui permettrait au FFJ de retrouver une place au sein du GNT et dans la dynamique PROVOX.

→ Le Cnajep invite par ailleurs le FFJ à se rapprocher des Crajep lorsqu'il se rend sur certains territoires notamment dans des départements ultramarins.

De façon plus générale, sur le niveau européen et international,

- il est acté que pour toute sollicitation des pouvoirs publics de nos deux organisations pour des représentations qui ne supposent qu'une place, le FFJ et le Cnajep proposent une candidature issue des organisations communes aux deux comités.

Suite à l'intervention d'Omar DIDI précisant qu'à terme le FFJ souhaite avoir une place au Forum européen de la jeunesse à côté du Cnajep.

→ Le Cnajep, estimant que ceci est contradictoire avec le début de la discussion et l'affirmation plus haut que le FFJ ne remet pas en question la place de CNJ du Cnajep, demande au FFJ de clarifier avec l'ensemble des élu.es du Comité d'animation sa position et ses ambitions en matière de représentation au niveau européen.

Pour le Cnajep, si le FFJ souhaite une place au Forum européen de la jeunesse (ce qui en effet permettrait à ses organisations d'accéder à cet espace de plaidoyer), cela doit se faire par une évolution de nos structures comme cela existe en Allemagne.

→ Le Cnajep propose un temps de travail dédié pour étudier cette possibilité voire une visite d'étude en Allemagne pour bien comprendre comment leur organisation fonctionne.

Le Cnajep a fait, jusqu'à présent, différentes propositions :

Il a ouvert sa Commission Europe International au FFJ pour qu'il puisse travailler avec nous ces enjeux ; le FFJ a d'abord participé puis a lancé sa Commission Europe.

Il a proposé, dans le cadre du GNT et des campagnes Provox, qu'une place soit réservée au FFJ pour les Conférences européennes de jeunesse (jeune délégué.e) sous condition que ce soit un membre commun (FFJ-Cnajep) ; ce fut le cas pendant deux cycles.

→ Le Cnajep interroge le FFJ sur la façon dont il souhaiterait que l'on travaille ensemble ces questions ?

En conclusion, le Cnajep faisant un constat malheureusement triste de nos capacités d'influences FFJ et Cnajep : quels résultats à nos plaidoyers ces dernières années ? pense qu'il devient impératif de faire « front » ensemble pour mieux servir la cause des jeunes. Par ailleurs, l'Etat nous met en concurrence et fragilise les deux coordinations. Il faut donc porter des idées et travailler collectivement pour être plus fort.

D'où cette invitation aussi à réfléchir sérieusement au modèle allemand.